

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Edité le : 25/06/2026

**Duplicata**
**Rapport partiel**

HAUT BUGEY AGGLOMERATION

 57 Rue René Nicod  
 CS 80502  
 01100 OYONNAX

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum ) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

<b>Identification dossier :</b>	SLA26-15898	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'Ain
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2606-19125</b>		
<b>Doc Adm Client :</b>	6D000229		
<b>UGE :</b>	0118 - HT BUGEY AGGLOMERATION REGIE OYONNA		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	CA HAUT - BUGEY AGGLOMÉRATION		
<b>Nom de l'installation :</b>	HBA IZERNORE	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 000513
<b>PSV :</b>	0000001405		
<b>Point de surveillance :</b>	IZERNORE BOURG		
<b>Localisation exacte :</b>	école robinet évier		
<b>Département/Commune :</b>	01 / IZERNORE		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> S3	<b>Type de visite :</b> AA	<b>Type Analyse :</b> AR	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 24/06/2026 de 10h07 à 10h07 Réceptionné le 24/06/2026 à 16h09		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / LACROIX Clement		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe &lt; correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie	Méthode interne PVT-MO-009			#
Chlore libre (in situ)	0.06	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	0.15	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
pH (in situ)	7.20	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5		9#
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	25.6	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau (*)	0	-	Analyse qualitative				

Doc Adm Client : 6D000229

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Couleur vraie (eau filtrée) (*)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15
Turbidité (*)	0.17	NFU	Néphélogéométrie	NF EN ISO 7027-1			2
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique brute à 25°C (*)	566	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100	

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

(\*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7502, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

Paramètre sans (\*) ni (\*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.